

FICHE DE MÉTADONNÉE

Nom usuel	CARTE DES DANGERS NATURELS GÉOLOGIQUES DE CHUTE DE PIERRES ET BLOCS
Classe	GOL_DANGERS_CPB (ID: 6919)
Thème(s) ISO	Développement territorial, cadastre foncier, Forêt, flore, faune, Géologie, sols, dangers naturels
Type de données	Polygone

Description	<p>La loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) oblige les cantons à désigner les parties du territoire qui sont menacées par des forces naturelles ou par des nuisances.</p> <p>Les dangers représentés dans ce jeu de données, sont les dangers géologiques de chutes de pierres et blocs.</p> <p>Le danger est classifié selon les recommandations de la Confédération :</p> <p>danger élevé - rouge = zone d'interdiction; danger moyen - bleu = zone de réglementation; danger faible - jaune = zone de sensibilisation; aucun danger connu - blanc = zone où aucun danger n'est déterminé selon l'état des connaissances actuelles;</p> <p>Le GESDEC a proposé, en 2012, une transcription simplifiée de la carte des phénomènes (=zones instables*) en carte des dangers. L'estimation du degré de danger est faite selon une matrice propre au phénomène. Dans celle-ci, les caractéristiques de chaque phénomène sont appliquées et un degré de danger est défini.</p> <p>Chutes de pierres et blocs (CPB) Selon les standards fédéraux, les caractéristiques déterminant le danger pour les chutes de pierres et blocs, sont l'intensité (classe d'énergie) ainsi que la période ou temps de retour (= fréquence) considéré selon les cas de figures suivants (illustrés dans la matrice simplifiée dans le lien ci-dessous, adaptée de GESDEC 2012) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fréquent (Tr 30) avec une intensité faible (E <30 kJ) = Danger moyen - Fréquent (Tr 30) avec une intensité moyenne (E >30 kJ) = Danger moyen - Rare (Tr 100) avec une intensité faible (E <30 kJ) = Danger faible - Rare (Tr 100) avec une intensité moyenne (E >30 kJ) = Danger moyen <p>/tmp/GOL_DANGERS_CPB_MATRIX.png</p> <p>Chutes de pierres et blocs (CPB) Selon les standards fédéraux, les caractéristiques déterminant le danger pour les chutes de pierres et blocs, sont l'intensité (classe d'énergie) ainsi que la période ou temps de retour (= fréquence) considéré selon les cas de figures suivants (illustrés dans la matrice simplifiée ci-dessous, adaptée de GESDEC 2012) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fréquent (Tr 30) avec une intensité faible (E <30 kJ) à Danger moyen - Fréquent (Tr 30) avec une intensité moyenne (E >30 kJ) à Danger moyen - Rare (Tr 100) avec une intensité faible (E <30 kJ) à Danger faible - Rare (Tr 100) avec une intensité moyenne (E >30 kJ) à Danger moyen <p>Pour définir le degré de danger, les points suivants ont été considérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est admis que les zones cartographiées en chutes de pierres et blocs (carte des zones instables) ont des hauteurs de chute et des volumes limités (énergie en général < 30 kJ, sauf cas particuliers avec haute paroi rocheuse (limite fixée à 10 m).
-------------	---

Aperçu



Partenaire	DT - Département du territoire
Responsable	Service de géologie, sols et déchets
Contact	Jacques Martelain
Téléphone	+41 (0)22 546 70 77
Email	jacques.martelain@etat.ge.ch
Site internet	-

Format disponible	CSV, GDB, GML, KML, SHP
Mode de distribution	Accessible en consultation et en extraction pour libre utilisation (Open Data)
Restrictions d'utilisation	-

Date de mise à jour	01.11.2023
Fréquence de mise à jour	Irrégulière

Méthode d'acquisition	Digitalisation
Précision	variable
Echelle d'affichage	1:2'000 à 1:10'000

ATTRIBUTS

Nom	Type	Taille	Description	Origine
OBJECTID	OID	4	Champ automatique avec l'identifiant de la base de chaque objet (Attention, ne pas l'utiliser comme identifiant unique permanent)	
PROPRDATA	String	50	Champ donnant le propriétaire des données (champ exigé par le modèle minimal de la Confédération : valeurs imposées)	
REMARQUES	String	250	Champs libre pour divers commentaires sur l'entité	

SERVICES EN LIGNE

Type	Adresse
Esri ArcGIS Rest	https://vector.sitg.ge.ch/arcgis/rest/services/Hosted/GOL_DANGERS_CPB/FeatureServer
WFS	https://app2.ge.ch/tergeoservices/services/Hosted/GOL_DANGERS_CPB/MapServer/WFSServer

Référence spatiale	GCS_CH1903+		
Etendue		1133794	
	2486084		2508302
		1109977	

Aspects légaux	Loi sur les forêts (LFo, art.36) (RS 921.0)
	Ordonnance sur les forêts (OFo, art. 15 ss) (RS921.01)
	Loi sur les forêts (RForêts, RS-GE M 5 10, art. 25, 25A, 25B)
	Règlement d'application de la loi sur les forêts (RLForêts, RS-GE M 5 10.01, art. 29, al. 1 lit c, art. 31)
	Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT, art. 6) (RC700)
	Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LaLAT)
	Plan Directeur Cantonal, fiche D05
	Plan Directeur Forestier, fiche 17
	Recueil systématique du droit fédéral (lien générique)
	https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/droit-federal/recueil-officiel.html
Recueil systématique genevois (RS-GE)	
http://www.ge.ch/legislation/	
Informations complémentaires	https://ge.ch lien vers la newsletter Zones instables, Carte des phénomènes et territoires en mouvements permanents, Carte des dangers, Note explicative GESDEC 2012.

Date de mise à jour de la métadonnée : 01.11.2023